

MÉDIATEUR(TRICE) DE DETTES (H,F,X)
NIVEAU BH
SERVICE MÉDIATION DE DETTES
CDR À DURÉE INDÉTERMINÉE, TEMPS PLEIN

Le CPAS de Forest recrute sous **contrat de remplacement à durée indéterminée, temps plein**, un(e) médiateur(trice) de dettes (H,F,X).

Le service Médiation de dettes est un service de 2^{ème} ligne dont l'objectif est de trouver une solution durable au problème de surendettement du débiteur dans le cadre d'une aide globale qui prend en compte l'ensemble de la situation de la personne tout en conciliant les intérêts communs du débiteur et du créancier. Le service est soucieux d'assurer des conditions de vie conformes à la dignité humaine en aidant le débiteur à respecter, dans la mesure du possible, ses engagements vis-à-vis de ses créanciers.

Une des missions phares du service consiste à accompagner le débiteur vers l'autonomie en lui donnant les instruments d'une gestion budgétaire autonome.

Entrée en fonction le 1 juin 2022

Le CPAS de Forest vous offre la possibilité d'évoluer dans une administration dynamique, dont la politique sociale est axée sur un travail préventif ainsi qu'une logique d'accompagnement plutôt que de contrôle.

Domaines de responsabilité

1. L'accueil du bénéficiaire :
 - Evaluation de la demande : clarifier les attentes du débiteur et informer celui-ci du rôle et des limites du médiateur ;
 - Évaluation de l'urgence en estimant l'état des procédures et des éventuelles récupérations et prise de contact si nécessaire avec les créanciers pressants.
2. L'évaluation de la situation sociale et financière :
 - Etablissement du budget de la personne, en utilisant la grille budgétaire qui précisera les postes de dépenses et les rentrées, en vue d'évaluer la capacité de remboursement de la personne ;
 - Etablissement de l'inventaire des dettes reprenant les divers arriérés de paiement et de crédit, qui permet une vision globale de l'endettement.
3. La mise en évidence des problèmes et des possibilités :
 - Vérifier les informations auprès des créanciers et des différents organismes intervenant dans le dossier (caisse de paiement allocations de chômage...), ainsi que la motivation et la capacité de collaboration et d'autonomie du demandeur ;
 - Etablir avec la personne les pistes de solutions pour sortir de la situation d'endettement / du surendettement ;
 - Etablir et négocier avec le créancier un plan de remboursement ;
 - Analyser les raisons pour lesquelles la personne ne peut pas rembourser ses dettes et évaluer cette situation dans le temps ;
 - Accompagner la personne dans la procédure judiciaire (règlement collectif de dettes).

4. Le suivi de la personne et de son dossier :

- Adapter le dossier en fonction des aléas de la vie et de la personne qui ont un impact sur la situation financière afin de maintenir la stabilité du budget et du plan de remboursement ;
- Réviser périodiquement les dossiers ;
- Collaboration étroite avec les autres services de la division des Affaires sociales (service social, service habitat, service maintien à domicile, service insertion socio-professionnelle...), ainsi qu'avec les intervenants externes du Cpas.

Compétences requises

- Être porteur d'un diplôme d'assistant social
- Avoir travaillé dans un service de médiation de dettes ou avoir suivi la formation de base en médiation dettes est un atout
- Une première expérience (stage ou emploi) en rapport avec la matière est un plus
- Avoir un intérêt pour le traitement du surendettement et les matières qui y sont relatives ainsi que la guidance budgétaire
- Savoir réaliser un budget
- Avoir une connaissance de la loi sur le règlement collectif de dettes
- Connaître les principes de fonctionnement d'un Cpas est un plus
- Maîtriser les outils informatiques : Word, Excel et s'adapter rapidement à la maîtrise du logiciel Lotus Notes utilisé en interne
- Savoir faire preuve d'empathie et être à l'écoute
- Aptitude à travailler tant en équipe que de manière autonome
- Savoir planifier et organiser son travail et en prévoir l'exécution dans le temps
- Etre rigoureux, dynamique et motivé(e)
- Bon sens de l'organisation et capacité de gestion
- Connaissance du Néerlandais

Nous offrons

- Type de contrat : Contrat de Remplacement à durée indéterminée
- Barème salarial BH
- Régime de travail : Contrat à temps plein(36h/semaine)
- Régime de congé attractif (Secteur Public)
- Reconnaissance des anciennetés dans le privé et/ou public
- Prise en charge à 100% des frais de déplacement en train, STIB, ainsi qu'une indemnité vélo
- Assurance hospitalisation avantageuse
- Chèques-repas

Candidature complète (CV, Lettre de Motivation & Copie du Diplôme) à adresser **PAR MAIL** au service Développement RH : recrutementcpas@cpas1190.brussels au **CPAS de Forest**.

En mentionnant la référence d'offre : **04DAS/Mediateurdettes/2022**



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FOREST
OPENBAAR CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJK WELZIJN VAN VORST

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : VENDREDI 18 AVRIL 2022 (AU PLUS TARD 18H)

Les candidatures incomplètes ou hors délai ne seront pas prises en considération .

Les candidat(e)s retenu(e)s après une première sélection sur base des CV seront invité(e)s pour des épreuves de recrutement qui se dérouleront en mai 2022, l'épreuve écrite +/- le 02/05/2022 suivi de l'épreuve orale +/- le 09/05/2022.